

economiesuisse
Hegibachstrasse 47
Case postale
8032 Zürich

Lausanne, le 5 mars 2007

S:\COMMUNIPOLITIQUE\Position\2006\POL0664.doc
GPB/jch

Révision de la loi sur l'organisation du Gouvernement et de l'administration (LOGA)

Messieurs,

Nous avons bien reçu votre correspondance du 14 décembre 2006, relative au projet mentionné sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons pris connaissance du projet de révision de la LOGA, visant à une refonte générale des commissions extra-parlementaires. Au fil des ans, on peut en effet constater que le nombre de ces commissions a augmenté parallèlement aux effectifs de la Confédération, alors que leur but premier visait précisément à suppléer à certaines compétences manquantes au sein de l'administration fédérale. Nous sommes dès lors particulièrement favorables aux objectifs fixés par le Conseil fédéral et visant à réduire de 30 % le nombre de commissions extra-parlementaires.

Afin d'assurer un caractère pérenne à cette réduction, nous approuvons globalement les propositions de modification de la loi fédérale sur l'organisation du Gouvernement et de l'administration (LOGA). En introduisant clairement les principes de subsidiarité et de transparence, ainsi qu'une évaluation tous les quatre ans du travail effectué par la commission, on peut en effet espérer que, à l'avenir, il ne subsistent que les commissions indispensables et efficaces.

En revanche, il faut éviter que ces suppressions de commissions ne se traduisent par des hausses d'effectif au sein de l'administration. S'il est en effet nécessaire de supprimer les redondances, il ne faut pas remplacer des commissions de miliciens par des fonctionnaires payés à plein temps.

En conclusion, la CVCI est favorable à la révision de la loi sur l'organisation du Gouvernement et de l'administration (LOGA). Nous soutenons également la suppression des commissions extraparlimentaires identifiées par le Conseil fédéral, pour autant que ces suppressions ne se traduisent pas par des hausses d'effectif au sein de l'administration fédérale.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Julien Guex
Sous-directeur